

PROTOCOLE SPÉCIFIQUE CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

18 septembre 2020

REPRISE DES COURS À COMPTER DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

Protocole spécifique de reprise des activités
(En complément du protocole général)

ACCUEIL

Afin de limiter les flux de circulation dans les couloirs :

- Entrée par le hall et sortie côté Bastion.
- Entrée interdite pour les parents et accompagnateurs dans le Conservatoire.
- Les élèves entrent seuls dans le Conservatoire et se dirigent directement vers leur salle de cours.

GESTES BARRIÈRES

› PORT DU MASQUE

- Masque obligatoire à partir de 11 ans, fortement conseillé à partir de 8 ans.
- Le professeur porte un masque. Les élèves peuvent l'enlever si nécessaire (instruments à vent) sous réserve de pouvoir maintenir une distanciation de 1 m et en respectant le protocole lié à leur discipline.

› DISTANCIATION

- Respect des distances de sécurité à l'intérieur du bâtiment lors de déplacement entre les cours.
- Les enseignants et personnels de surveillance assureront, dans la mesure du possible, l'accompagnement des élèves lors de leurs déplacements.
- Pour les pratiques collectives les élèves seront placés en quinconce, chacun disposant d'un pupitre individuel.

› AÉRATION – DÉSINFECTION – GESTES USUELS D'HYGIÈNE

- Aération de la salle 15 min avant le début du premier cours.
- Aération entre chaque cours (temps pris sur les cours 5 min en fin de cours pendant que chaque élève désinfecte sa place + 5 min en début lors de l'installation des nouveaux élèves).
- Désinfection des mains dès l'entrée dans le sas d'accueil et à l'entrée de chaque salle de cours.
- Avant de quitter la salle chaque élève nettoie sa table et sa chaise avec un essuie-tout après que le professeur ait pulvérisé du produit désinfectant.
- Se laver les mains avant / après le passage aux toilettes.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

- L'élève se désinfecte les mains avant d'ouvrir sa boîte d'instrument.
- Le professeur se désinfecte les mains avant / après avoir touché l'instrument de son élève.
- Aucun partage de matériel n'est autorisé (partition, livre, crayon, gomme, instrument, accessoires,...).

→ L'élève doit s'assurer chaque matin, avant de partir à l'école / collège / lycée de disposer de tout le matériel personnel nécessaire à ses cours de l'après-midi au Conservatoire.

EN CAS DE MALAISE OU DE SYMPTÔMES PARTICULIERS

Si un élève (adulte ou enfant) présente des symptômes quelconques, il est invité à se signaler immédiatement auprès des enseignants, des personnels de surveillance ou administratifs du Conservatoire qui le prendront en charge suivant le protocole général.